



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, Le 26 janvier 2016

## Communiqué presse

### **Un passager du navire de croisière AIDA MAR évacué en pleine nuit au large de la Guadeloupe**

Le CROSS Antilles-Guyane a reçu, lundi 25 janvier 2016 à 01h30, un appel du navire de croisière AIDA MAR de 253 mètres de long, situé dans le Nord-Ouest de la Guadeloupe qui signale un malade à bord de 63 ans et de nationalité allemande. Le médecin du bord demande une assistance médicale en vue d'une évacuation.

Le CROSS AG établit aussitôt une conférence avec le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse pour l'évaluation de la situation du patient. Celui-ci préconise une évacuation médicale par hélicoptère. Le SAMU de coordination médicale maritime Antilles – Guyane en lien avec le SAMU de Guadeloupe met à disposition une équipe médicale et le CROSS Antilles-Guyane déclenche l'hélicoptère Dragon 971 de la sécurité civile avec deux plongeurs de la Brigade nautique de la Gendarmerie de Pointe à Pitre pour mener la mission.

L'hélicoptère hélitreuille l'équipe médicale à bord du navire de croisière à partir de 03h45. Le patient est évacué à 4h50 et pris en charge au CHU de Pointe à Pitre à 5 h20.